

Communiqué de presse

Un guide pour une reprise en toute sécurité des activités bénévoles

Bruxelles, 29 juin 2020 – La Plateforme francophone du Volontariat s’inspire de la charte, approuvée par les experts et élaborée en Flandre, pour fournir des lignes directrices aux volontaires à risque et aux associations collaborant avec eux.

Une charte pour les bénévoles seniors en Flandre

Depuis plus de trois mois, certains volontaires sont écartés de leur engagement. L’annonce d’une charte au niveau fédéral pour les bénévoles seniors avait été un soulagement pour certains. Cette initiative de la Flandre ne traversera malheureusement pas la frontière linguistique. La Plateforme francophone du Volontariat a alors décidé de s’inspirer de cette charte, approuvée par des experts du GEES, pour établir [un guide à destination des associations et des volontaires à risque](#). L’objectif est de fournir des lignes directrices pour permettre aux associations de réintégrer rapidement les volontaires écartés.

« Même si les raisons étaient légitimes, il est de plus en plus difficile particulièrement pour les volontaires seniors, qui ne sont pas nécessairement à risque, d’accepter de n’être toujours pas autorisés à revenir alors que les mesures s’assouplissent. Il était nécessaire de donner des indications aux associations et aux volontaires plus à risque pour les guider dans la reprise de leurs activités. » indique Emmeline Orban, directrice de la Plateforme francophone du Volontariat.

« Dès le départ, nous avons été mis à l’écart par nos différentes organisations. Il était hors de question que nous poursuivions nos activités. J’ai entendu beaucoup de frustration de la part d’autres volontaires, surtout que nous sommes parfois des volontaires de longue date. Je pense que cela aurait pu être géré autrement, même si nous comprenons les précautions. » raconte Marie-Flore, bénévole multi-engagée.

Ce guide se veut, d’une part, une réponse à ce besoin des volontaires de reprendre leur engagement et, d’autre part, un soutien pour les associations pour garantir une reprise sûre des activités.

Un guide pour toutes et tous, jeunes et moins jeunes

Le guide, comme dans la charte initiale, s’écarte de toute spécification d’âge. Bien que la limite de 65 ans et plus ait souvent été citée comme une mesure de référence dans certains protocoles sectoriels, ce n’est pas l’âge qui est décisif, mais une santé affaiblie qui va définir l’appartenance de la personne à un groupe à risque. Chaque volontaire est donc invité à évaluer les risques en fonction de sa propre santé et des risques que présente l’activité. En cas de doute, il est fortement recommandé d’en discuter avec un médecin. De leur côté, les associations sont responsables de fournir un cadre et un accompagnement de qualité aux volontaires. Elles doivent donc tenter de diminuer les risques afin d’offrir les meilleures conditions de reprise possibles aux volontaires. Le guide liste les facteurs de risques pour les aider à établir des feuilles de route. Les six règles d’or restent la référence à suivre pour adapter son comportement individuel et ses activités dans la mesure du possible.

Dans son objectif de soutenir les associations, la PFV a mis en ligne une page reprenant des informations utiles sur la reprise des activités de volontariat. Plus d’informations sur www.levolontariat.be/coronavirus-reprise-des-activites-de-volontariat.

Contact presse

Emmeline Orban, Secrétaire générale

0487/20.63.92

emmeline.orban@levolontariat.be

La Plateforme francophone du Volontariat (PFV) a pour objet social la défense des intérêts des volontaires et la promotion du volontariat en Belgique francophone. Elle mène ses actions en partenariat avec ses membres et ses volontaires. Ensemble, ils œuvrent pour un volontariat de qualité.